

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2009

Sur convocation du 10 janvier 2009, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 28 novembre, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE (M. Bernard SEIGLE est absent en début de séance).

Présents : MM. Bernard SEIGLE – Yves GUILLOTTE – Pierre MAINETTI – Mmes Claudine CHAMPION – Jacqueline CECCON – Marie-Noëlle MEGEVAND – Christiane MICHEL – Hélène ORBRE – MM. Daniel BALLEYDIER – Christian BOCQUET – Olivier COUET – Guy PHILIPPE –

Pouvoirs : Mme Pascale LHOMME à M. Yves GUILLOTTE
M. Alexandre VALZ-BLIN à M. Pierre MAINETTI

Absent : M. Jean BARDET

Secrétaire de séance : M. Guy PHILIPPE

La lecture du compte-rendu de la séance précédente n'ayant soulevé aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I. ANNULATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2/2008 (DCM N° 09-01)

Monsieur Pierre MAINETTI rappelle aux conseillers municipaux que lors de la réunion du conseil municipal en date du 28 novembre 2008, ils ont adopté la décision modificative N° 2/2008.

Cette décision modificative fait l'objet d'une erreur matérielle :

- l'incidence de la diminution du virement à la section d'investissement inscrite en fonctionnement n'a pas inscrite en investissement.

Par ailleurs, cette décision modificative s'avère inutile puisque les inscriptions budgétaires sont suffisantes pour honorer toutes les dépenses afférentes à l'exercice 2008.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- décide d'annuler la décision modificative n° 2/2008 approuvée le 28 novembre 2008.**

Arrivée de M. Bernard SEIGLE et de Mme Hélène ORBE

II. DECLARATION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE D'ANNECY AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2018

M. Yves GUILLOTTE informe le conseil municipal que le Comité National Olympique et Sportif français a engagé une procédure de sélection d'une ville française à l'organisation des Jeux Olympiques d'Hiver de 2018.

La Ville d'Annecy et le Conseil Général de la Haute-Savoie ont décidé, d'un commun accord, de répondre à la volonté du CNOSF d'accueillir à nouveau les jeux d'hiver en France ;

ANNECY s'est donc officiellement déclarée candidate au nom de toute la Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal de CHOISY, soucieux d'en renforcer le poids, déclare apporter son soutien à la candidature d'ANNECY à l'organisation des Jeux Olympiques de 2018, qui s'inscrit dans un véritable projet de territoire et qui met au cœur de ses fondamentaux le respect de l'authenticité et de l'environnement naturel de notre département.

Conscient des avancées qu'apporteront pour le territoire départemental cet évènement et, en particulier le fait que l'accueil des Jeux Olympiques d'Hiver constituera un formidable outil de développement pour le mouvement sportif français et pour toute l'activité économique et touristique de la Haute-Savoie et de l'ensemble des massifs.

Cet évènement s'appuie sur un projet dont l'originalité est qu'il est porté et relayé par un regroupement de collectivités locales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande à l'Association des Maires de se faire le relais de son soutien auprès du Comité d'Organisation d'Annecy/Haute-Savoie 2018.

III – DIVERS

Acquisition d'une Marianne pour la salle du conseil

M. SEIGLE présente aux conseillers le devis de la Marianne qu'il envisage d'acquérir pour la commune :

- 1 bloc de verre Marianne avec boîte bleue Eugène Delacroix et son socle éclairant d'un montant de 1 000 € HT, plus de frais de port 50 €, soit un total TTC de 1 255,80 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le maire,

Les conseillers municipaux,